

SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

COMITE DE PILOTAGE DU CRE DU VICOIN DU 17 NOVEMBRE 2011

Le Comité de pilotage du Contrat Restauration Entretien conduit par le Syndicat de bassin du Vicoïn, s'est réuni le 17 novembre 2011 à 10h30 à la mairie de SAINT BERTHEVIN, sous la présidence de M. Joseph GUILBAUD, président du Syndicat de bassin.

Présents :

Représentants des communes

AHUILLE : Sébastien DESTAIS
L'HUISSERIE : Joseph GUILBAUD
LA BRULATTE : René BENEFIX
LE BOURGNEUF LA FORET : Michel FORTUNE
LOIRON : Serge LECLERC
MONTIGNE LE BRILLANT : Catherine GUEGAN
OLIVET : Jean ROGER
PORT BRILLET : Yves MARTIN
ST OUEN DES TOITS : Jean-Pierre VENGEANT
ST BERTHEVIN : Hervé ZIVEREC
ST PIERRE LA COUR : Daniel COLLIGNON

Partenaires du Syndicat :

DDT : Louis AGAM
DDT - Police de l'eau : Yannick GALARD
AELB : Audrey BAYLE
CG 53 : Vincent HAUTOBOIS
Fédération pêche 53 : Marie-Laure PIAU
ONEMA : Dorian COULLIER
Association des riverains de la Jouanne et du Vicoïn : Pierre LE COZ

Participait également à la réunion du comité de pilotage du CRE :
Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière

Excusés :

CHANGE : Olivier RICHEFOU
LAUNAY-VILLIERS : Loïc CHENEVIÈRE
LAVAL : Françoise MARCHAND
LE GENEST ST ISLE: Nicole BOUILLON

Chambre d'Agriculture : Nathalie LHOTELLIER
Région : Damien MASINSKI

Ordre du jour :

- > Bilan des actions 2011
- > Compte rendu des analyses biologiques 2011
- > Programme d'actions 2012
- > Projet de plaquette de communication
- > Questions diverses

BILAN TECHNIQUE DES ACTIONS 2011

> Débroussaillage

Le linéaire concerné allait de l'aval de NUILLE SUR VICOIN jusqu'à la confluence avec la Mayenne, sur les affluents de 1^{er} niveau situés sur la commune de NUILLE SUR VICOIN et de L'HUISSERIE (à l'exception des secteurs situés sur des communes non adhérentes), ainsi que sur l'affluent de La Paillardière (communes de MONTIGNE-LE-BRILLANT et d'AHUILLE).
Le débroussaillage a été réalisé de Juin à Octobre 2011 par l'entreprise d'insertion GENIE de LAVAL.
Il reste à réaliser les plantations, elles seront réalisées en novembre 2011 ou bien en février 2012.
Nicolas BOILEAU signale que 3 sites supplémentaires avec des embâcles à enlever ont été ajoutés.

Il rappelle également qu'il y a toujours des champignons sur les aulnes. Les frênes peuvent également être touchés par une nouvelle maladie.

> Abreuvoirs et Gué

Sur le même linéaire que celui du débroussaillage, la SNTP SALMON a réalisé 13 abreuvoirs simples, 2 gués (2 abreuvoirs face à face) et la protection du ruisseau des Bigottières avec la mise en place de 2 abreuvoirs simples, 1 gué, de clôtures et une restauration du lit. Ce ruisseau est situé en amont du site de Régereau aménagé en 2009.

Nicolas BOILEAU rappelle que c'est sur ce site que des truitelles ont été observées.

> Ouvrages

M. Le Président rappelle que les interventions sur les ouvrages ne sont réalisées qu'après accord des propriétaires et signature d'une convention de travaux.

↳ Le Bourg de NUILLE SUR VICOIN

Le barrage se compose d'un déversoir central (h=1,4 m, L=15m) implanté sur un radier béton et deux clapets oscillants manuels à crémaillère (2,5 x 2 m) de part et d'autre de celui-ci. L'état des clapets était mauvais (percés). Le déversoir était fissuré en rive gauche. L'ouvrage alimentait un moulin en rive droite accolé à la rivière.

Résumé des travaux :

- Démantèlement des clapets et de ses mécanismes, du déversoir béton central et des passerelles de services,
- Echanturage centrale du radier du barrage,
- Démantèlement de la culée rive gauche,
- Dévasement du bief de moulin, creusement du bief de moulin, découpage d'une échancrure dans tôle de fonte faisant office de crête du bief, coulage et maçonnerie d'un radier béton/pierre sur toute la longueur amont du bief.
- En rive droite, à l'entrée du bief, reprise des parements en pierre, blocage en enrochement bétonné de l'ancien mur et de la rive, pose d'un escalier en marche granit (privé),
- Reprise de la maçonnerie des façades du moulin dans l'intérieur du bief,
- En aval du bief, maçonnerie du fond de bief et d'un déflecteur pour protéger le mur aval du moulin de l'érosion,
- En berge RG : retrait des matériaux vaseux en sommet de berge et apport de terre pour retalutage de la berge. Finition en terre végétale et ensemencement. Blocage au pied par un enrochement de blocage (1 rang).
- En berge RD : depuis la confluence avec le Luget, pose d'un enrochement de pied de berge et adoucissement du profil de berge, ensemencement.
- En lit mineur : installation d'un mini-seuil maçonné rustique répartiteur avec le bief de moulin avec échancrure centrale acceptant le Débit Minimum Réservé.
- En aval du seuil maçonné : recharge en granulats pour ennoiment du pied du seuil
- En amont du seuil : Création d'un seuil rustique en blocs et granulats à la confluence avec le Luget.
- En aval du site : restauration du gué ancien par terrassement des berges et aménagement de descente en grave.

↳ Thuboeuf à NUILLE SUR VICOIN

Le barrage se composait de deux clapets oscillants à crémaillère répartis de part et d'autre d'une culée centrale en béton. Il était abaissé depuis novembre 2010. Les clapets étaient en bon état mais les mécanismes très usés. La passerelle était en état moyen.

Résumé des travaux :

- Démantèlement du clapet et de ses mécanismes, de la culée béton centrale et de la passerelle,
- Arasement du bourrelet amont du radier du barrage,
- Dévasement du bief de moulin, découpage d'une échancrure dans la pierre de granit faisant office de crête du bief,
- Reprise de la maçonnerie du radier en pierre du moulin,
- Retalutage de la berge rive droite avec les matériaux vaseux déposés dans le lit et par apport de terre de remblai, blocage des terres et des vases par un enrochement de pied sur deux niveaux,
- Finition de la berge en terre végétale et ensemencement,
- Installation d'un seuil maçonné répartiteur en blocs 600-1000 avec 4 veines échancrées pour le passage du DMR avec contre pente de 5 m en amont,
- Protection en enrochement de l'amont de l'île centrale du site,
- Recharge du seuil naturel en blocs 200-400 et granulats 0-120 en lit mineur, à la sortie du plan d'eau du moulin,
- Rive droite : prolongation EP diamètre 300 et sortie EU diamètre 100 avec regard de visite.
- Pose d'une rambarde de sécurité en lisse bois rive droite.

↳ Seuil de Rimacé à MONTIGNE LE BRILLANT

Ce barrage de retenue env. 0,7 m était constitué d'une plaque de béton et de remblai adossé à cette plaque. Il avait été installé par le privé pour tenir une côte d'eau élevée. La retenue importante et l'absence de protection de la berge a conduit à une érosion de la berge rive droite.

Résumé des travaux :

- Démantèlement du seuil et mise en place d'un seuil en pierre rustique destiné à conserver l'ennoiment sur le radier du pont de la D 283 en amont
- Protection du pied de berge en enrochement en rive droite.

La Roche, NUILLE

Recharge d'un seuil en pierre (allongement) et d'un radier naturel par l'amont en granulats et petits blocs. Reprise de l'échancrure du seuil maçonné en 2010 sur demande DDT. Mise en charge par rajout de blocs de l'échancrure (avec maçonnerie des pierres) et du pied du seuil. Disposition aléatoire de blocs sur l'ensemble de l'espace entre les deux seuils principaux du site créés en 2010 (=diversification des écoulements).

La Roche, MONTIGNE

Reprise du seuil rustique en pierre réalisé en 2010 suite à des dégradations en berge rive gauche. Réimplantation de ce seuil en amont immédiat du précédent et allongement de celui-ci. Ennoïement du radier de l'ancien barrage de La Roche (devenu dénoyé par le contournement en berge).

Prés Secs au GENEST ST ISLE

Plantations de deux boudins d'hélophytes (l=6m) en pied de culée rive droite pour diversification habitat et masque végétal de la culée. Ces plantations sont réalisées par les étudiants du lycée Rochefeuille de MAYENNE.

Painchaud, LE GENEST ST ISLE

Recharge de 3 radiers pré-existants en amont de l'ancien barrage pour diversification écoulements et maintien attractivité du parcours de pêche AAPPMA du GENEST ST ISLE avec granulats.

Amont Coupeau, ST BERTHEVIN

Recharge d'un radier existant en amont du site de Coupeau suite à aménagement réalisé en 2010 sur le même secteur.

Les travaux programmés en 2011 pour trois ouvrages n'ont pas été réalisés, en l'absence de convention signée avec les propriétaires. L'un d'eux a demandé le report en 2012, et les deux autres suspendent leur décision de signature. Il s'agit des ouvrages : Les Prés à MONTIGNE LE BRILLANT, le Bigot à MONTIGNE LE BRILLANT, Pont Alain à ST BERTHEVIN.

M. Le Président demande si les travaux ont eu une incidence sur la sécheresse.

Nicolas BOILEAU explique que la rivière a connu son débit d'étiage fin mai - début juin au lieu de fin septembre sur une année normale. Ces faibles débits ont permis d'avoir de très bonnes conditions de travail pour la réalisation des aménagements et pour l'entretien de la rivière.

L'abaissement du niveau d'eau n'a pas eu d'effet sur les arbres présents en berge.

Le développement d'algues remarqué sur les rivières est du à la chaleur importante enregistrée au Printemps qui a réchauffé l'eau rapidement.

Dorian COULLIER de l'ONEMA indique que la sécheresse veut dire peu ou pas de débit.

La surface en eau est un facteur d'évaporation, c'est pourquoi l'évaporation augmente lorsque le cours d'eau présente une surlargeur.

SUIVI DES INDICATEURS BIOLOGIQUES

Le suivi des indicateurs biologiques, concernant la petite faune de la rivière, a été réalisé sur le site de Painchaud au GENEST ST ISLE, par le bureau d'études HYDRO CONCEPT. Cet ouvrage a été démantelé en 2010. Cette étude permet de suivre les indicateurs de la vie du cours d'eau.

Définition des indicateurs biologiques recherchés

IPS : Indice de polluo-sensibilité (Diatomées : algues microscopiques) c'est une note sur 20

IBD : Indice Biologique Diatomées (algues microscopiques) c'est une note sur 20

IBGN : Indice biologique global normalisé (petite faune de la rivière)

IPR : Indice Poisson Rivière (Différence entre la situation théorique et la situation réelle donc plus le résultat est élevé, moins c'est bon).

	2008	2009	2010	2011	Tendance
IPS	13,7	-	14,8	14,9	Amélioration
IBD	12,5	-	14,4	14,9	Amélioration
IBGN	10	13	12	13	Etat bon
IPR	32,94	-	-	20,7	Amélioration*

* Amélioration lente : retour vers un peuplement plus proche de celui attendu pour un petit cours d'eau aux eaux fraîches. Espèces eaux calmes en régression mais pas encore d'évolution nette chez les espèces d'eaux vives.

Une légère amélioration des indices est à prévoir avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration du GENEST.

Louis AGAM demande si d'autres suivis ont lieu en aval du site de Painchaud.

Nicolas BOILEAU précise que d'autres suivis sont réalisés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et un nouveau point vient d'être mis en place par le Conseil Général. Il est situé à proximité du moulin du Bourg à NUILLE SUR VICOIN.

BILAN FINANCIER DES OPERATIONS DU CRE

> Bilan du budget CRE 2011

Analyse du programme proposé pour 2011				
Ouvrage	Bureau d'études (TTC)	Estimation (TTC)	Coût réel (TTC)	Programmé/Réel
Thuboeuf	33 000	20 000	34 510,58	104 %
Le Bourg*	70 000	34 684	43 426,76	62 %
Rimacé	3000	1186	1 285,70	42 %
TOTAL	106 000	55 870,00	79 223,04	75 %

* y compris renaturation amont : abreuvoirs, mini-seuils, gué

> Bilan financier sur les ouvrages de 2008 à 2011

Ouvrage	Année	Programmation (TTC)	Réalisation (TTC)	Cumul (TTC)	Réalisé/Prévu
Raffray	2009	23 000	2 242,50	2 242,50	9,75%
Régereau	2009	48 000	52 863,20	53 477,94	111,41%
Complément Régereau	2010		614,74		
Hippodrome Nuillé	2010	5 000	4 640,48	4 640,48	92,81%
La Roche Nuillé	2010	64 000	7 642,44	18 540,39	28,97%
Complément La Roche Nuillé	2011		3 487,54		
La Roche Nuillé (seuils)	2011		7 410,42		
La Roche Montigné	2010	50 000	6 613,88	8 797,78	17,60%
Complément La Roche Montigné	2011		2 183,90		
Guérangeot	2010	20 000	2 272,40	2 272,40	11,36%
Les Prés Secs	2010	75 000	14 674,92	15 413,92	20,55%
Complément Les Prés Secs	2011		739,00		
STEP Le Genest	2010	24 000	2 272,40	2 272,40	9,47%
Painchaud	2010	29 000	2 320,24	4 813,90	
Painchaud (seuils)	2011		2 493,66		
Moulin aux Moines	2010	22 000	5 334,16	5 334,16	24,25%
Seuils St Berthevin	2010	3 000	1 722,44	2 691,20	89,71%
Seuils St Berthevin	2011		968,76		
Le Bourg Nuillé	2011	70 000	43 426,76	43 426,76	62,04%
Rimacé Nuillé/Montigné	2011	3 000	1 285,70	1 285,70	42,86%
Thuboeuf Nuillé	2011	33 000	34 510,58	34 510,58	104,58%
TOTAL		469 000	199 720,11	199 720,11	42,58%

Détail des réalisations 2011

TRAVAUX	Réalisé TTC
Entretien Débroussaillage Plantations	80 069
> 4ème tranche	80 069
Abreuvoirs, Clôtures, Gros embâcles	22 099
> Abreuvoirs, clôtures	19 124
> Enlèvement gros embâcles	2 975
Ouvrages 2011	79 223
> Le Bourg à Nuillé/Vicoïn	43 427
> Thuboeuf à Nuillé/Vicoïn	34 511
> Rimacé à Nuillé/Vicoïn	1 286
Compléments aux travaux de 2008-2010	15 057
> La Roche à Nuillé/Vicoïn	7 410
> La Roche à Montigné-le Brillant	2 184
> Amont Coupeau	969
> Mini seuils Painchaud	2 494
> Plantations Les Prés Secs	739
TOTAL	195 186

PROGRAMME 2012

M. Le Président précise que le programme qui va être présenté pour l'année 2012 ne contient que des propositions de travaux. Il inclut les trois ouvrages restant en suspens : Pont Alain à ST BERTHEVIN, le Bigot et les Prés à MONTIGNE LE BRILLANT.

> Débroussaillage et abreuvoirs

2012 est la dernière année d'entretien. Le linéaire concerné regroupe les ruisseaux affluents directs du Vicoïn, et principalement ceux en amont du bassin versant, sur les communes de PORT BRILLET, OLIVET, BOURGNEUF LA FORET, ...

> Ouvrages

Les propositions d'aménagement d'ouvrages sont :

- Aval de Coupeau à ST BERTHEVIN : Franchissement d'un batardeau
- Les Brosses à ST BERTHEVIN : Clapet remplacé par deux seuils et Rejointoyage des murs
- Les Prés à MONTIGNE LE BRILLANT : Mini-seuil répartiteur
- Le Bigot à MONTIGNE LE BRILLANT : Seuil rustique répartiteur
- Pont Alain à ST BERTHEVIN : Seuil rustique répartiteur
- Les 3 Coudoies à AHUILLE : Renaturation
- La Venage et La Croix à MONTIGNE : Batardeaux à rendre franchissable

Ouvrage	Commune	Estimation initiale BE (TTC)	Estimation (50%)	Estimation (66%)	Estimation (75%)
Aval Coupeau	ST BERTHEVIN				
Les Brosses	ST BERTHEVIN	25 000	12 500	16 500	18 750
Les Prés	MONTIGNE LE BRILLANT	39 000	19 500	25 740	29 250
Le Bigot	MONTIGNE LE BRILLANT	29 000	14 500	19 140	21 750
Pont Alain	ST BERTHEVIN	20 000	10 000	13 200	15 000
Les 3 Coudoies	AHUILLE	53 000	26 500	34 980	39 750
La Venage et la Croix	MONTIGNE LE BRILLANT	18 000	9 000	11 880	13 500

Des travaux complémentaires sont également envisagés :

- Amont de la Roche à MONTIGNE LE BRILLANT : recharge de seuils
- Le Bourg à NUILLE SUR VICOïn : Reprise de berges et du seuil amont

Ce programme, après discussion, n'appelle pas d'observation de la part des participants. Il reçoit donc l'avis favorable du comité de pilotage du CRE

M. GALARD rappelle que suite à la modification des sites existants, il faudra réglementer les travaux réalisés via la réalisation d'un acte réglementaire récapitulatif la gestion, les cotes, ...

Nicolas BOILEAU signale que les propriétaires approuvent la réglementation des seuils mis en place par le Syndicat, car cela permet d'assurer le passage d'eau dans leur moulin.

COMMUNICATION

> Plaquette de Communication

M. Le Président présente le projet de plaquette du Syndicat sur le CRE. Pour l'instant, c'est un document de travail.

L'édition est prévue pour le 1^{er} semestre 2012. Cette plaquette sera à destination du grand public.

Nicolas BOILEAU signale que le Syndicat est beaucoup sollicité par des particuliers non riverains du Vicoin.

Yannick GALARD précise qu'il est important de montrer les réalisations du Syndicat, la partie « Témoignage » est très intéressante. Un site internet peut également être intéressant pour la communication du Syndicat.

Le principe de ce projet de plaquette est adopté.

M. Le Président indique que la création d'un site internet est déjà en réflexion au niveau de l'intersyndicalité.

Nicolas BOILEAU rappelle que la communication sur les travaux réalisés par le Syndicat est difficile car pour la plupart des ouvrages se trouvent sur des sites privés. Les propriétaires avaient émis le souhait de ne pas publier de photos de leur propriété.

QUESTIONS DIVERSES

M. LE COZ, représentant de l'association des riverains, souhaiterait savoir ce qu'est le Contrat Territorial de Bassin.

Audrey BAYLE de l'AELB précise qu'il s'agit de la nouvelle dénomination du Contrat Restauration Entretien, c'est le nouvel outil pour mettre en œuvre des actions sur différents thèmes : milieux aquatiques, station d'épuration, ...

M. LE COZ demande également des informations sur le nombre de réunions organisées par le Syndicat.

M. Le Président indique que le Syndicat organise plusieurs réunions du comité syndical par an, et une réunion du comité de pilotage sur le CRE avec tous les partenaires. Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles en mairies.

La réunion est levée à 12 heures

Le Président,
Joseph GUILBAUD

